

# Les couples d'adolescent.e.s et la violence : le rôle des technologies de la communication

Les violences conjugales ne sont pas réservées aux adultes. Chez les jeunes, elles s'appellent violences amoureuses, bien qu'amour et violence soient des termes antonymes. Alors que les premières relations amoureuses jouent un rôle fondamental dans le développement social et relationnel, leurs violences sont encore peu théorisées et rares sont les campagnes de sensibilisation s'adressant spécifiquement aux jeunes. Dans cet article, nous allons analyser l'impact des technologies de la communication dans les couples d'adolescent.e.s.

Beaucoup l'ignorent, pourtant les chiffres illustrent tout le phénomène de la violence amoureuse ; soit la violence psychique, physique ou sexuelle dans des couples de jeunes (Stonard, 2020). Dans une étude menée dans le canton de Neuchâtel, 60% des adolescent.e.s témoignent avoir été victimes d'au moins une forme de violence (Lucia, Stadelmann et Pin, 2018). En effet, les jeunes semblent être tout autant des victimes du comportement du ou de la petit.e ami.e que dans les couples d'adultes (BFEG, 2015). A l'heure où les violences conjugales et sexuelles prennent de plus en plus de place dans la sphère publique et politique, notamment avec la déferlante #MeToo, la jeunesse est ignorée alors qu'elle aussi en est victime. Les premières relations sont pourtant importantes pour le développement social et relationnel (Summermatter, 2015) et une série de conséquences peuvent s'en suivre : des séquelles physiques, psychiques ou psychosomatiques (BFEG, 2015). Les jeunes évoluent désormais dans une société hyperconnectée et passent une grande partie de leur temps à interagir en ligne par des canaux de



communication digitale, tels qu'Instagram, Snapchat, TikTok, WhatsApp ou Telegram. En effet, les technologies de l'information et de la communication (TIC) ont augmenté la complexité des relations amoureuses. Elles peuvent être utilisées pour menacer, harceler ou traquer le ou la partenaire (Baker et Carreño, 2016). Des violences qui semblent être de plus en plus récurrentes et qui évoluent tout aussi rapidement que de nouvelles plateformes sont créées.

C'est notamment le cas de Leah aux USA qui, à 14 ans, a envoyé quatre photos de son haut du corps nu à un garçon qui lui plaisait. Suite au coming-out de Leah, il partage les photos sur un site de revenge porn mentionnant son nom et sa ville. Rapidement, les photos ont fait le tour

du lycée. Par honte et sentiment d'avoir fait quelque chose de mal, Leah n'en parle à personne puis sombre dans la dépression (As/Is, 2018). Comme le cas de Leah l'illustre, la violence amoureuse peut s'étendre même après la rupture (BFEG, 2015).

Bien que l'utilisation des nouvelles technologies peut accentuer ou créer de nouvelles problématiques au sein du couple, les TIC ont aussi de nombreux aspects positifs. Il faut donc éviter d'avoir une approche essentialiste de celles-ci. Cet article pose la focale sur le contrôle, la surveillance et les agressions directes en lien avec les technologies de la communication dans les couples d'adolescent.e.s.

### **Contrôle et surveillance**

La violence dans les couples d'adolescent.e.s peut s'exprimer de différentes manières. Borrajo, Gámez-Guadix, Pereda et Calvete (2015) en distinguent deux types : contrôle/surveillance et agressions directes. Les TIC permettent un contrôle et une surveillance constante de son ou sa partenaire, car la personne est immédiatement disponible, ce qui est un aspect unique aux TIC (Stonard, 2020). Tout d'abord, il est possible de communiquer constamment avec son ou sa partenaire. L'attente d'une réponse peut également être vécue comme une situation anxiogène. En effet, la plupart des applications permettent de voir si la personne a lu le message ou si celle-ci s'est connectée. L'étude de Stonard, Bowen, Walker et Price (2017) indique également qu'une partie des adolescent.e.s a pour habitude de lire les messages de leur partenaire afin de contrôler leurs conversations. Ils et elles indiquent aussi

se partager les codes de leurs comptes sur les réseaux sociaux afin de surveiller leurs activités en ligne. Ainsi, la suppression d'un.e ami.e online peut être demandée. La surveillance s'exerce également en écrivant et en appelant de manière constante son ou sa partenaire afin de savoir sa localisation et ses activités. L'étude neuchâteloise a montré que le contrôle est la forme de violence la plus répandue : 54.4% des jeunes couples interrogés ont attesté en avoir été victimes (Lucia et al., 2018). Ces comportements de type obsessionnels et abusifs peuvent mener à l'isolement du ou de la partenaire. Le problème est que, bien souvent, les adolescent.e.s ne les perçoivent pas comme tels. Cette surveillance est souvent considérée comme acceptable jusqu'à un certain point voire même comme une preuve d'amour (Baker et Carreño, 2016). Ces comportements cachent souvent un sentiment de jalousie, de manque de confiance en soi et envers l'autre (Stonard et al., 2017). Baker et Carreño (2016) estiment que les TIC sont un vecteur de jalousie notable car elles permettent une communication facilitée avec de potentiel.le.s partenaires. Cette jalousie entraverait ensuite la stabilité des relations et pourrait mener à long terme à des conflits et de la violence.

Les recherches montrent que les violences online sont souvent vues, par les adolescent.e.s, comme moins sérieuses que les violences offline (Stonard, 2020). Elles ont tendance à être banalisées et considérées comme une preuve d'attachement. Cependant, ces comportements s'apparentent à une entrave des libertés personnelles de chacun.e. Il est

également important de noter qu'une des grandes différences liés aux TIC est qu'elles permettent de continuer à abuser de l'autre lorsqu'il ou elle n'est pas présent.e. La question qui en découle est la suivante : les violences dans les cyber-relations ne sont-elles pas plus sournoises et cachées qu'en personne ?

### **Agression directe**

Les TIC permettent également d'exercer des agressions directes sur le ou la partenaire. Selon Borrajo et al. (2015), les agressions directes incluent des comportements délibérés visant à nuire au ou à la partenaire, tels que des menaces, des insultes ou de la diffusion d'informations privées et l'usurpation d'identité par des moyens électroniques. Les agressions développées ci-après concernent le cyber-harcèlement ainsi que le sexting et ses conséquences.

Comme évoqué précédemment, les abus liés au harcèlement (offline) et cyber-harcèlement (online) dans les couples d'adolescent.e.s sont souvent combinés. Par ailleurs, certains abus peuvent uniquement avoir lieu online, car ils sont plus faciles à perpétuer et présentent donc un impact unique. "Ils trouveront toujours un moyen de vous atteindre" : certains témoignages d'adolescentes montrent que les TIC elles-mêmes créent des possibilités d'abus (Stonard et al., 2017, p. 2102). La violence des menaces par exemple laissées sur des boîtes vocales est particulière voire extrême : "If you don't return my phone calls, I will hunt you down. I will start at your house, and I will work my way from there" (Draucker et Martsof, 2010, p. 139). Ces menaces sont le reflet de violences graves par

téléphone, qui peuvent ensuite se transposer en de la violence physique ou matérielle. La particularité du cyber-harcèlement est son aspect de confiance derrière l'écran, qui va permettre à l'adolescent.e de se désinhiber et d'opérer des comportements qu'il ou elle n'aurait pas en face à face. Un autre aspect de ce phénomène est la surexposition sur les réseaux et le manque de maîtrise d'un contenu déjà publié, qui peut mettre la victime en danger, par exemple dans une situation de revanche après la séparation du couple.

Ce dernier aspect raisonne automatiquement avec le cas du sexting, qui est une pratique utilisée notamment par les adolescent.e.s. Le sexting se définit comme "la transmission électronique de matériel à caractère sexuel entre deux personnes" (Pirolt, 2019). Pour les jeunes, cette pratique peut être vue comme une preuve d'amour, dans une situation de couple. Comme ces photos peuvent rapidement circuler dans des groupes ou réseaux sociaux, cette pratique peut être dangereuse. L'auteur.e de la photo peut rapidement perdre le contrôle de sa diffusion. Au moment de la rupture particulièrement, la diffusion des clichés peut être utilisée à des fins de vengeance ou de chantage. Le sexting peut à son tour exposer la victime à des conséquences "[qui] vont parfois jusqu'au harcèlement, même physique, et sa mise à l'écart par les copains d'école qui s'érigent en gardiens intransigeants de la morale" (Pirolt, 2019).

## Recherche et prévention

Les TIC ont indéniablement complexifié les interactions entre les adolescent.e.s dans le contexte des relations amoureuses, générant un nouveau terrain propice au conflit et à la violence. Les violences psychiques, sexuelles et physiques peuvent également coexister au sein du couple (Zweig, Dank, Yahner et Lachman, 2013).

Bien que cette thématique reste encore peu étudiée à ce jour, notamment en Suisse, les statistiques existantes montrent que les jeunes sont confronté.e.s à la violence online au sein de leur couple, en tant que victimes, mais aussi auteur.e.s en faisant un mésusage des TIC. Néanmoins, tous les enjeux autour de l'utilisation des différentes technologies dans les dynamiques de couples d'adolescent.e.s sont encore loin d'être cernés. En outre, la rapidité du progrès technologique rend cette thématique d'autant plus complexe. Des recherches plus approfondies quant au rôle des TIC dans les relations amoureuses permettraient de mieux comprendre leurs impacts sur les rapports entre les adolescent.e.s et les nouveaux risques et avantages qu'elles créent (Stonard, 2020).

La Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique préconise depuis 2011 des mesures d'éducation au travers de thématiques comme l'égalité des sexes, le respect, les droits ou encore la communication non-violente. Des politiques de prévention sont effectivement essentielles, d'une part pour diminuer ces comportements

abusifs au sein des jeunes couples, d'autre part pour éviter leur ancrage qui serait déterminant pour leurs futures relations (Minore, Combremont et Hofner, 2016). De plus, les jeunes méprennent les conséquences liées à la violence online. Il semble alors désormais nécessaire d'y inclure les risques des TIC, afin de les reconnaître comme problématiques et intolérables (Stonard et al., 2017).

Les lois suisses couvrent certains actes préjudiciables quant à l'utilisation abusive des TIC, notamment lors de menaces, contraintes ou de diffusion d'images sans consentement. Toutefois, le Code pénal n'a pas d'article spécifique au cyber-harcèlement. Les adolescent.e.s ont-ils et elles suffisamment de protection par rapport à la violence en ligne ? Et si oui, le cyber-harcèlement est-il suffisamment pris au sérieux par les autorités ? Comment faire pour que, comme dans le cas de Leah, les jeunes ne craignent pas de signaler les actes qu'ils ou elles subissent par honte ou sentiment de culpabilité ?

La prévention doit également cibler les parents, qui parfois méconnaissent les enjeux de l'utilisation des TIC ; ceci dans le but de les aider à diminuer la fracture numérique qui existe entre eux et leurs enfants (Carr, 2010). Baker et Carreño (2016) soulignent que des parents informés et outillés pour échanger sur cette thématique avec leurs enfants augmente la probabilité qu'ils et elles leur demandent de l'aide en cas de besoin.

En Suisse, le programme "Sortir Ensemble et Se Respecter" forme les professionnel.le.s en contact avec des adolescent.e.s à animer des groupes de

parole sur la violence dans les relations amoureuses. Grâce à différents supports pédagogiques comme la présentation de scénarios ou des jeux de rôles, les jeunes sont amené.e.s à échanger et à repérer les comportements abusifs. Les problématiques découlant de l'utilisation des TIC sont également abordées. Des outils concrets sont proposés aux adolescent.e.s pour gérer les difficultés qu'ils et elles rencontrent dans leurs relations amoureuses, telles que la résolution de conflits, la gestion des émotions, des stratégies de protection et de soutien entre pairs. Ce programme a, en effet, montré son impact positif en favorisant la modification de leurs attitudes et l'acquisition de nouvelles compétences relationnelles (Minore et al., 2016).

Aegerter, A., Deschenaux, C., Morax, Z.,  
Padel, M.

## Bibliographie

- As/Is. (2018, 10 mai). A Victim Of Revenge Porn Tells Their Story. [Vidéo en ligne].  
Récupéré de : <https://www.youtube.com/watch?v=Gw2-K97Ewel&t=181s>
- Baker, C. K. et Carreño, P. K. (2016). Understanding the Role of Technology in Adolescent Dating and Dating Violence. *Journal of Child and Family Studies*, 25(1), 308–320. <https://doi.org/10.1007/s10826-015-0196-5>
- Borrajó, E., Gámez-Guadix, M., Pereda, N. et Calvete, E. (2015). The development and validation of the cyber dating abuse questionnaire among young couples. *Computers in Human Behavior*, 48, 358–365. <https://doi.org/10.1016/j.chb.2015.01.063>
- Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes BFEG (2015). *Violence dans les relations de couple entre jeunes. Feuille d'information 18*. Berne : Département fédéral de l'intérieur (DFI). Récupéré de : [https://www.ebg.admin.ch/dam/ebg/fr/dokumente/haeusliche\\_gewalt/infoblaetter/informationsblatt18gewaltinjugendlichenpaarbeziehungen.pdf.download.pdf/feuille\\_d\\_information18violencedanslesrelationsdecoupleentrejeun.pdf](https://www.ebg.admin.ch/dam/ebg/fr/dokumente/haeusliche_gewalt/infoblaetter/informationsblatt18gewaltinjugendlichenpaarbeziehungen.pdf.download.pdf/feuille_d_information18violencedanslesrelationsdecoupleentrejeun.pdf)
- Carr, J. (2010). Le rôle d'internet dans la violence sexuelle contre les enfants. Dans : Conseil de l'Europe (dir.), *La protection des enfants contre la violence sexuelle. Une approche globale*. (pp.297-315). Strasbourg : Conseil de l'Europe.
- Conseil de l'Europe. (2011). *Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique*. Récupéré de : <https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/20162518/index.html>
- Draucker, C. B. et Martsof, D. S. (2010). The Role of Electronic Communication Technology in Adolescent Dating Violence. *Journal of Child and Adolescent Psychiatric Nursing*, 23 : 133-142. <https://doi.org/10.1111/j.1744-6171.2010.00235.x>
- Lucia, S., Stadelmann, S. et Pin, S. (2018). *Enquêtes populationnelles sur la victimisation et la délinquance chez les jeunes dans le canton de Neuchâtel (Raisons de santé 288)*. Lausanne: Institut universitaire de médecine sociale et préventive (IUMSP). Récupéré de : <https://www.unisante.ch/fr/mandats-services/mandats-sante-publique/nos-mandats/enquetes-populationnelles-sur-victimisation-1>

- Minore, R., Combremont, M. et Hofner, M.-C. (2016). "Sortir ensemble et se respecter". *Guide à l'usage des professionnel.le.s.* Lausanne : Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes (BEFH).
- Minore, R., Combremont, M. et Hofner, M.-C. (2016). *Projet d'implantation du programme "Sortir ensemble et se respecter" dans le canton de Vaud (2013-2015). Rapport final.* Lausanne : Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes (BEFH).
- Pirolt, S. (2019, 26 septembre). Ados et sexting : étude sur une pratique presque ordinaire. *Allez savoir !*, 73. Récupéré de : <https://wp.unil.ch/allezsavoir/ados-et-sexting-etude-sur-une-pratique-presque-ordinaire/>
- Summermatter, T. (2015). *La violence dans les relations amoureuses des hétérosexuelles des adolescent(e)s* (travail personnel, Haute école de travail social à Genève, Suisse). Récupéré de : [https://old.sante-sexuelle.ch/wp-content/uploads/2018/09/Summermatter\\_T\\_P.pdf](https://old.sante-sexuelle.ch/wp-content/uploads/2018/09/Summermatter_T_P.pdf)
- Stonard, K. E., Bowen, E., Walker, K. et Price, S. A. (2017). "They'll Always Find a Way to Get to You" : Technology Use in Adolescent Romantic Relationships and Its Role in Dating Violence and Abuse. *Journal of Interpersonal Violence*, 32(14), 2083–2117. <https://doi.org/10.1177/0886260515590787>
- Stonard, K. E. (2020). "Technology was designed for this" : Adolescents' perceptions of the role and impact of the use of technology in cyber dating violence. *Computers in Human Behavior*, 105, 106-211. <https://doi.org/10.1016/j.chb.2019.106211>
- Zweig, J. M., Dank, M., Yahner, J. et Lachman, P. (2013). The Rate of Cyber Dating Abuse Among Teens and How It Relates to Other Forms of Teen Dating Violence. *Journal of Youth and Adolescence*, 42(7), 1063–1077. <https://doi.org/10.1007/s10964-013-9922-8>